



### Termes de référence des interprètes

- Les termes de référence des interprètes Freelance sont comme suit :
- Assurer une interprétation appropriée, claire et fidèle lors des diverses conférences et réunions de l'Union africaine, en utilisant un langage standard, clair et précis ;
- Vérifier les références appropriées pour s'assurer de l'appréciation et de l'utilisation appropriées de la terminologie technique de l'UA ;
- Fournir des services d'interprétation consécutive, au besoin, pendant les audiences, les discussions, etc.
- Consulter la base de données terminologiques de la Commission de l'UA et interagir avec les collègues ;
- Maîtrise de l'outil informatique, y compris l'utilisation des applications bureautiques ;
- Excellente maîtrise des langues source et cible de l'UA ;
- Connaissance des technologies de pointe liées aux outils de traduction assistée par ordinateur, à la terminologie et à la gestion des systèmes de flux de travail ;
- Capacité à faire face à la pression et à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Esprit d'équipe, sens élevé de discipline et du professionnalisme ;
- Effectuer la traduction au fur et à mesure des besoins ;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe qui pourrait lui être confiée.